



Communiqué de presse

Paris, le 20 juillet 2012

« Energie, climat et qualité de l'air »

Les consultations du public sont lancées !

Le 20 juillet 2012, trois projets de documents stratégiques pour l'énergie, le climat et la qualité de l'air en Ile-de-France sont mis en consultation :

- **Le projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE)**
- **Le projet de Schéma Régional Éolien (SRE)**
- **Le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**

Cette consultation constitue un moment privilégié d'échanges et de discussions sur ces thématiques à l'échelle régionale avec les collectivités, les professionnels, les associations et le grand public.

Le SRCAE doit fixer les grands objectifs et orientations régionaux en matière d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique. Le SRE constituera une annexe de ce SRCAE qui définit les zones favorables à l'éolien dans lesquelles s'appliquent le mécanisme d'obligation d'achat de l'électricité. Le PPA, quant à lui est un plan d'action, qui comprend notamment des mesures réglementaires, visant à améliorer la qualité de l'air en Ile-de-France.

Les thématiques du climat, de l'air et de l'énergie sont fortement liées : la consommation d'énergie est la principale responsable des émissions de gaz à effet de serre, d'une part, et des émissions de polluants atmosphériques, d'autre part. Le thème de l'efficacité énergétique se place donc au cœur de la stratégie régionale portée par les pouvoirs publics.

Les projets de SRCAE et de SRE sont consultables, du 20 juillet au 20 septembre :

- sur le site Internet (possibilité d'indiquer en ligne ses observations) : www.srcae-idf.fr, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de région.
 - aux sièges de la préfecture de région, des préfectures et des sous-préfectures des départements franciliens.
- Le projet de SRCAE peut également être consulté au siège du Conseil régional.

Le projet de PPA révisé est consultable, du 20 juillet au 20 octobre, sur le site Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) à l'adresse suivante :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-des-collectivites-a1159.html>

Contacts :

Préfecture de la région Ile-de-France – Service communication Tél : 01 825 24 025

DRIEE Ile-de-France – Pôle communication – Tél : 01 71 28 45 37